

Droits voisins : Le Figaro assigne LinkedIn en justice

Le Figaro a décidé d'assigner les sociétés LinkedIn France, LinkedIn Ireland Unlimited Company et LinkedIn Corporation devant le Tribunal judiciaire de Paris, afin qu'elles soient condamnées à lui verser la rémunération qui lui est due au titre des droits voisins des éditeurs de presse.

Cette rémunération est prévue par l'article 15 de la Directive européenne n° 2019/790 du 17 avril 2019 « sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le marché unique européen », qui a été transposée en droit français par la loi n° 2019-775 du 24 juillet 2019 « tendant à créer un droit voisin au profit des agences de presse et des éditeurs de presse ». La directive européenne permet aux journaux, magazines et agences de presse de demander et recevoir une contrepartie lorsque leurs contenus sont utilisés par autrui, et notamment par les plateformes numériques.

Réseau social BtoB de référence, LinkedIn utilise ainsi de nombreux contenus de haute valeur journalistique produits par la rédaction du Figaro, qui contribuent, parmi d'autres, à la qualité et au succès de sa plateforme. Mais malgré les nombreuses demandes de respect du cadre légal sur le droit d'auteur et les droits voisins effectuées par Le Figaro au cours des trois dernières années, LinkedIn France a toujours refusé l'ouverture de négociations. De telles négociations ont pourtant permis au Figaro et à l'ensemble de la presse de parvenir à des accords de rémunération avec Google et Meta.

« Le Figaro a toujours préféré négocier plutôt que déclencher des procédures judiciaires. Mais devant le refus de LinkedIn d'ouvrir des discussions, il se voit contraint de recourir à la justice pour obtenir la mise en œuvre des dispositions légales sur le droit voisin des éditeurs de presse. La rémunération qui en résulte contribue aux investissements éditoriaux des groupes médias et à la qualité de leur offre, essentielle pour maintenir le droit à l'information dans nos sociétés démocratiques. »

Marc FEUILLÉE

Directeur Général du Groupe Figaro